

Intervenant SPA & Bien-Etre

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TEMANA
LACOURIE CHLOE
05.61.84.42.44
chloe@temana.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aucun

Prérequis pédagogiques :

Aucun

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La croissance du secteur du bien-être est alimentée par une tendance d'intérêt des consommateurs pour le bien-être, accélérée depuis la pandémie. Le secteur du bien-être se développe en réponse aux besoins d'une clientèle, à la recherche de détente et de sérénité. L'intervenant Spa et bien-être assure le conseil de client et la réalisation de massages et de programmes Spa, de techniques de bien être non thérapeutiques. Il participe également à la gestion et à l'organisation des activités de son établissement ou de sa propre activité lorsqu'il exerce en indépendant.

Contenu et modalités d'organisation

Vente de prestations et produits Spa et bien-être Planification de l'activité Suivi de l'expérience client Préparation de la séance de massage bien-être Prise en charge du client Mise en œuvre des manœuvres techniques spécifiques de massages Choix ciblé des composantes d'un programme de plusieurs séances Personnalisation du parcours Élaboration de l'offre Mise en œuvre de l'offre

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Intervenant spa et bien-être - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00506374	du 21/07/2024 au 31/12/2025	Mérignac (33)	TEMANA			
00568920	du 10/02/2025 au 31/12/2026	Mérignac (33)	TEMANA			